

№ MSP / 62 / 055 B

CIRCULAIRE N° 63 / 90

**O B J E T :** Utilisation de la Mefloquine (Lariam \*) pendant la grossesse.

Dans le cadre du Programme National de Lutte Contre le Paludisme, je tiens à vous rappeler certaines précautions à prendre chez la femme enceinte lors de la chimio-prophylaxie ou chimiothérapie. En effet, la Mefloquine ( Lariam \* ), médicament indiqué dans le traitement et la prophylaxie du paludisme ne doit être utilisée chez la femme enceinte que sur avis médical formel.

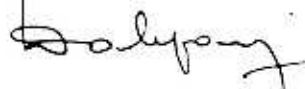
En outre, les femmes doivent être prévenues qu'elles doivent éviter les grossesses pendant ou durant deux mois après un traitement prophylactique utilisant la Mefloquine.

Si des femmes enceintes sont atteintes de paludisme, les cas doivent être traités individuellement, en tenant compte de la certitude du diagnostic, de l'espèce Plasmodium Falciparum, des risques tératogènes liés à l'utilisation de la Mefloquine, des avantages et de l'urgence du traitement et de la disponibilité d'autres antipaludiques efficaces.

Par ailleurs, je vous saurais vivement gré de bien vouloir me faire parvenir les données que vous pourriez avoir sur tout cas de grossesse pendant un traitement prophylactique faisant usage de la Mefloquine ou de traitement d'une femme enceinte par ce même produit. La Direction des Soins de Santé de Base, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire utile.

J'attache la plus grande importance au respect de ces instructions et à leur diffusion large auprès de tout le corps médical.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



DESTINATAIRES :

- Directeurs Régionaux de la Santé Publique
- Directeurs des Hôpitaux et Instituts
- Président du Conseil de l'Ordre des Médecins
- Président du Conseil de l'Ordre des Pharmacies
- Président Directeur Général de l'O.N.P.F

POUR  
INFORMATION  
ET  
DIFFUSION  
LARGE

- Les Chefs de Services des S.S.B
- Médecins de la Santé Publique
- Les Pharmaciens de la Santé Publique

POUR  
INFORMATION  
ET  
APPLICATION